

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Blocs de compétences :

Bloc 1	Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
Bloc 2	Entraîner en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
Bloc 3	Diriger en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

1 : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Participation à la conception du projet éducatif du club ou de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic stratégique - Animation de réunions d'informations <p>Mise en œuvre du projet éducatif du club</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'actions éducatives - Animation d'actions de lutte contre la violence et les discriminations - Animation d'actions de prévention contre le dopage <p>Conception du projet sportif du club</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation des objectifs - Choix des outils d'évaluation 	<p>C1. Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement, en animant des réunions d'information, et en prenant les dispositions nécessaires pour permettre l'inclusion de tous les intervenants, y compris en situation de handicap afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football</p> <p>C2. Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination, ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque, afin de respecter le projet éducatif établi</p> <p>C3. Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet</p>	<p>➤ Evaluation 1</p> <p>Le candidat produit et présente oralement son dossier « projet sportif » à destination d'un club ou d'une structure agréée de niveau régional (U15 à Sénior masculins ou féminins)</p> <p>Le candidat produit un rapport de stage sous forme de dossier « projet sportif » qu'il aura préparé (à partir d'un diagnostic), conduit et évalué dans son club ou la structure d'accueil de niveau régional (U15 à Sénior masculins ou féminins).</p> <p>L'épreuve comporte une présentation orale et un entretien au cours duquel le candidat explicitera le contexte dans lequel les actions ont été menées, les problématiques rencontrées et les remédiations apportées.</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production du dossier « projet sportif » - une présentation orale du dossier « projet sportif » de 20 minutes maximum avec le jury - un entretien de 25 minutes maximum avec le jury. 	<p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit un dossier complet et soigné - Dans le dossier, fait apparaître la cohérence et la faisabilité du projet par rapport au club ou à la structure - Dans le dossier, fait apparaître les différentes étapes du projet (méthodologie) - Présente clairement le club ou la structure et le projet sportif - Développe une communication fluide et agréable - Gère son temps de présentation - Présente les actions réalisées - Fait apparaître dans sa présentation les difficultés et/ou satisfactions rencontrées

<p>Mise en place d'une stratégie de formation continue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un état des lieux des formations - Présentation des différents dispositifs de formations - Construction d'un plan de formation 	<p>C4. Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Argumente ses choix - Répond avec pertinence aux questions qui lui sont posées - Fait apparaître les solutions utilisées pour remédier aux difficultés rencontrées - Se livre à une auto-analyse de son action dans la mise en place du projet sportif
---	--	--	---

2 : Entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Conception de plans d'entraînement annuels</p> <p>Préparation des actions d'entraînement</p>	<p>C5. Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, et en prenant le cas échéant les dispositions nécessaires relatives à une situation de handicap, afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.</p> <p>C6. Agencer le planning des entraînements en prévoyant les besoins en termes de matériel pédagogique, en envisageant différentes approches pédagogiques et en définissant les charges d'entraînement afin de proposer des séances efficaces respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.</p>	<p>➤ Evaluation 2.1</p> <p>Le stagiaire produit et présente, oralement, son dossier « cahier d'entraînement » et propose une analyse des problématiques rencontrées lors du stage pratique de mise en situation professionnelle au minimum à un niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins).</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production du dossier « cahier d'entraînement » - une présentation du dossier « cahier d'entraînement » de 20 minutes maximum avec le jury - un entretien de 25 minutes maximum avec le jury 	<p>Evaluation 2.1</p> <p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit un dossier « cahier d'entraînement » complet et soigné - Formalise dans le dossier « cahier d'entraînement » un projet d'entraînement cohérent, réaliste et garant de l'intégrité physique et morale des joueurs (Programmation qui prend en compte de la charge physique et mental), y compris dans le cas d'une situation de handicap - Formalise dans son dossier "cahier d'entraînement" l'analyse des problématiques rencontrées (Gestion du groupe - Gestion des apprentissages - Gestion de la fatigue physique et mentale) - Dans le dossier, fait apparaître les différentes étapes du projet (méthodologie) <p><u>Critères transverses de présentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présente clairement le dossier « cahier d'entraînement »

<p>Evaluation de l'efficacité de l'entraînement</p>	<p>C7. Evaluer l'efficacité de l'entraînement, en définissant les différents critères attestant son efficacité et en utilisant les outils adaptés pour évaluer ces critères</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Gere son temps de présentation - Développe une communication fluide et agréable. - Analyse les problèmes rencontrés (Gestion du groupe - Gestion des apprentissages - Gestion de la fatigue physique et mentale) - Fait apparaître les solutions utilisées pour remédier aux problématiques rencontrées dans la mise en œuvre de son projet d'entraînement - Argumente ses choix - Répond avec pertinence aux questions qui lui sont posées. - Propose d'éventuelles modifications pour optimiser les actions réalisées - Se livre à une auto-analyse de son action dans la mise en place du projet d'entraînement
<p>Direction, en sécurité, des séances d'entraînement</p>	<p>C8. Veiller au bon déroulé des séances d'entraînement, en harmonisant les séances avec les cycles de développement et en veillant aux conditions de sécurité, afin de garantir l'atteinte des objectifs d'apprentissage tout en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs</p>	<p>➤ Evaluation 2.2</p> <p>Le stagiaire produit une séance d'entraînement complète, et dirige, en sécurité, un procédé tiré au sort de sa séance pendant 25 minutes, à destination d'une équipe de football à 11 de niveau régional (U15 à seniors masculins ou féminins), suivie d'un entretien de 20 minutes maximum avec le jury.</p>	<p>Evaluation 2.2</p> <p><i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Produit une séance complète et soignée - Produit une séance cohérente par rapport à l'objectif et au public (niveau et âge) - Renseigne la fiche de séance en précisant : Objectifs - Comportements attendus - But - Consignes - Manipulations pédagogiques des opposants - Nombres de séquences - Temps
<p>Organisation de son action pédagogique</p>	<p>C9. Organiser son action pédagogique au niveau de la séance en aménageant des espaces pédagogiques appropriés induisant une réponse motrice efficace, et en organisant des groupes pédagogiques</p>	<p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production d'une séance d'entraînement complète. - La direction d'un procédé d'entraînement pendant 25' 	

<p>Suivi de la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage</p>	<p>C10. Veiller à la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage, en identifiant avec précision les difficultés du joueur/du groupe, en proposant des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faisant suite à la direction du procédé, un entretien de 20 minutes maximum avec le jury. 	<p>de travail - Temps de récupération</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impacts athlétiques - Critères de réalisation et de réussite - Vérifie les conditions nécessaires à la sécurité des joueurs (Installations - Equipement des joueurs - Trousse premier secours disponible - Défibrillateur accessible) - Organise son procédé de manière cohérente (Espace-Distance - Utilisation du matériels) - Propose une tâche cohérente par rapport au procédé, à l'objectif et au public (niveau et âge) : adéquations entre les comportements attendus - but - consignes - manipulations pédagogiques des opposants - durée et intensité de travail, durée et nature de la récupération) - Respecte les caractéristiques du procédé d'entraînement (jeu - exercice - situation) - Propose des remédiations nécessaires pour optimiser l'apprentissage (cohérence entre les comportements attendus et observés)
<p>Evaluation de l'impact des actions d'entraînement</p>	<p>C11. Evaluer l'impact des actions d'entraînement en formalisant des bilans de compétence des joueurs, en leur présentant des bilans pédagogiques, et en établissant régulièrement des rapports d'activité</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Prend efficacement en main le groupe (Explication claire et contextualisée - Utilisation de la démonstration - informations

			<p>données sur la durée du procédé, sur les moyens à mobiliser pour réussir)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observe pour intervenir de manière pertinente - Communique de façon pertinente et non violente pour générer un climat d'entraînement positif, de l'adhésion et de l'engagement des joueurs. (Cadrage - valorisation - arbitrage) - Utilise les feed-back pertinents par rapport aux différentes méthodes pédagogiques pour faire progresser les joueurs - Fait un bilan rapide, à la fin du procédé, avec le groupe (évaluation de la performance - ancrage des points importants pour réussir) <p><u>Critères transversaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumente ses choix - Répond avec pertinence aux questions qui lui sont posées - Propose d'éventuelles modifications pour optimiser les actions réalisées - Se livre à une auto-analyse de son action dans la direction du procédé
--	--	--	---

3 : Diriger, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Conception d'un projet de jeu	C12. Concevoir un projet de jeu adapté à l'équipe en déterminant une philosophie de compétition, en adaptant les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe, en organisant la mise en place des équipes sur le plan collectif et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs	➤ Evaluation 3.1 Le stagiaire produit et présente oralement, son dossier « projet de jeu » à destination d'une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins). L'évaluation se compose de :	<i>Au cours de l'évaluation présentée ci-contre, le jury évalue le candidat selon différents critères et vérifie notamment s'il :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Produit un dossier " Projet de jeu" complet et soigné - Formalise dans son dossier un projet de jeu cohérent, réaliste et garant de l'intégrité physique et morale des joueurs (prise en compte du niveau et de l'âge des joueurs, et des situations de handicap) - Présente clairement son projet de jeu - Formalise dans son dossier, les différentes étapes de la conception de son projet de jeu (diagnostic - objectifs – options de jeu - évaluations) - Évalue son projet de jeu (outils d'observation et d'analyse) - Fait apparaître la cohérence entre le projet de jeu et les capacités des joueurs. - Fait apparaître les solutions utilisées pour remédier aux difficultés rencontrées dans la conception de son projet de jeu
Organisation d'un système de compétition	C13. Organiser le système de compétition en structurant le système de jeu, en procédant aux choix tactiques et stratégiques et en construisant des outils d'observation et d'analyse du match afin d'atteindre les buts et objectifs préalablement définis	<ul style="list-style-type: none"> - de la production du dossier « projet de jeu » - d'une présentation du dossier « projet de jeu » de 20 minutes maximum avec le jury - d'un entretien de 25 minutes maximum avec le jury 	(This cell is shared with the previous row and contains the evaluation criteria listed above)
Préparation des joueurs à la compétition	C14. Préparer mentalement les joueurs à la compétition en les conseillant à l'approche des différentes échéances sportives, en animant des réunions de préparation aux matchs, en prenant les dispositions nécessaires liées à une situation de handicap, afin qu'ils soient dans les meilleures conditions	(This cell is shared with the previous row and contains the evaluation criteria listed above)	(This cell is shared with the previous row and contains the evaluation criteria listed above)

<p>Gestion du déroulement du match</p>	<p>C15. Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre, en apportant les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match, en adoptant une communication non violente et une posture adéquate et en respectant les conditions de sécurité nécessaires afin de garantir le bon déroulement du match et de la compétition</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Gere son temps de présentation - Développe une communication fluide et agréable - Argumente ses choix - Répond avec pertinence aux questions qui lui sont posées - Propose d'éventuelles modifications pour optimiser son projet de jeu - Se livre à une auto-analyse de son action dans la conception de son projet de jeu.
<p>Gestion de l'après match</p>	<p>C16. Gérer l'après-match, en régulant les comportements d'après match, en réalisant des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif, en formalisant des bilans par cycle et en fin de saison afin de se projeter dans la future saison</p>	<p>➤ Evaluation 3.2</p> <p>Le candidat produit et présente oralement son dossier « Analyse comparative d'au moins 3 coachings » d'une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors masculins ou féminins)</p> <p>L'évaluation se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production du dossier « analyse comparative de coachings » - d'une présentation du dossier « Analyse comparative de coachings » de 20 minutes maximum avec le jury - d'un entretien de 25 minutes maximum avec le jury 	<ul style="list-style-type: none"> - Produit un dossier "analyse comparative de coachings" complet et soigné - Formalise dans son dossier les actions à mettre en œuvre pour garantir les conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement d'un match. - Formalise dans son dossier, les différentes étapes de ses coachings (préparation - avant, pendant et après le match) respectant l'intégrité physique et morale des joueurs - Formalise l'analyse comparative des différents coachings en en mettant en avant sa gestion de situations problématiques (par exemple : Match à fort enjeux - Gestion du score - Gestion d'un joueur(s) blessé(s)- Gestion du groupe dans un contexte hostile) - Présente clairement son projet de jeu - Gere son temps de présentation - Développe une communication fluide et agréable

			<ul style="list-style-type: none">- Fait apparaître les solutions utilisées pour remédier aux difficultés rencontrées dans ses coachings (Préparation - avant, pendant et après le match)- Argumente ses choix- Répondre avec pertinence aux questions qui lui sont posées- Propose d'éventuelles modifications pour optimiser son projet de jeu- Se livre à une auto-analyse de son action dans ses coachings
--	--	--	--